

Prélèvement à la source, restructurations permanentes, pénurie d'emplois, salaires en berne !

Dès le 21 décembre, la CGT exigeait
une prime de 1 000 € pour tous les agents !

La prime exceptionnelle de 200 € concée par la DG pour une minorité d'agents ne suffira pas face à l'état d'urgence à la DGFIP !

Nous avons bien entendu, voilà quelques semaines, le président de la République et son premier ministre annoncer une prime de fin d'année jusqu'à 1000 euros pour les salariés du privé qui gagnent moins de trois fois le SMIC, puis des augmentations indemnitaires pour tous les fonctionnaires de la police nationale.

Dès le 21 décembre, la CGT Finances Publiques exigeait par lettre au directeur général une prime exceptionnelle de 1000 euros pour tous les agents de la DGFIP, au regard des efforts permanents qui leur sont demandés depuis la création de la DGFIP, en acompte de la reconnaissance de leurs qualifications et d'une revalorisation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Entre-temps, l'ensemble de nos collègues de la Banque de France bénéficiaient d'une prime de 500 euros.

Le 8 janvier le ministre Darmanin, puis le 9 janvier le directeur général, ont annoncé une prime exceptionnelle de 200 euros pour les agents « en lien avec la mise en place du prélèvement à la source (PAS) », soit a priori 40 000 agents sur les 100 000 de la DGFIP : c'est une première réponse à la revendication de la CGT.

MAIS C'EST INSUFFISANT ET LA PRIME DOIT ÊTRE ATTRIBUÉE À TOUS LES COLLÈGUES !

De plus la méthode d'attribution reste à ce jour encore bien floue.

Non seulement le PAS est une mauvaise réforme, dénoncée par la CGT, mais en plus il met en grande difficulté nombre de nos collègues.

**Nous exigeons les moyens nécessaires
pour que les agents puissent travailler correctement.**





Plus globalement, depuis plus de 10 ans, nous sommes dans le collimateur des différents gouvernements qui ont décidé de sacrifier notre administration.

Les attaques ne cessent de se succéder : mise en place du prélèvement à la source, 2150 suppressions d'emplois supplémentaires en 2019 après les 30 000 que nous avons connues en 10 ans, des missions et des conditions de vie au travail qui ne cessent de se dégrader, une « géographie revisitée » qui aboutira à des restructurations massives, la diminution continue du budget de fonctionnement...

A cela s'ajoute une future Loi Fonction publique qui généralisera le recours aux contractuels, mettra fin au rôle des CAP pour la défense individuelle des agents, et plus largement la volonté de ce gouvernement de mettre en place une retraite à points... Tout cela avec un plan de qualification réduit à sa plus simple expression, un point d'indice en berne et une revalorisation indemnitaire inexistante.

C'est pourquoi la CGT Finances Publiques est mobilisée avec vous et dans l'unité la plus large possible pour défendre notre réseau, nos missions, nos conditions de travail et nos rémunérations !

Sur tout le territoire, avec la CGT et dans l'unité la plus large possible, réunissons-nous pour débattre des revendications à porter.

Décidons ensemble des modalités d'actions, de la grève, de sa reconduction, des blocages nécessaires pour faire aboutir nos revendications.



**Toutes et tous ensemble défendons nos droits et nos missions.
Avec la CGT, construisons l'avenir de notre administration, notre avenir !**